

Cléry-Saint-André

La vie sauvage dans la commune

Etude de la Biodiversité Communale 2017



La biodiversité ?



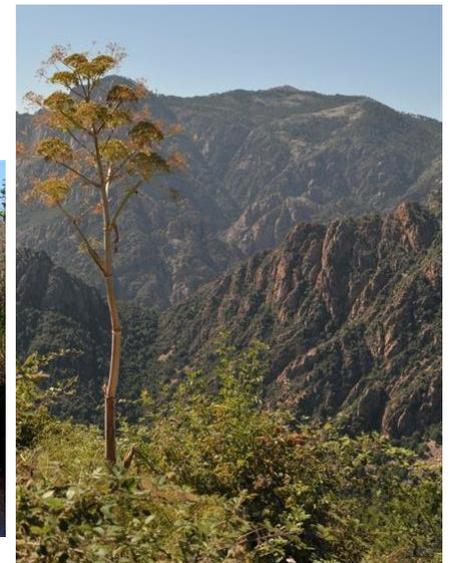
Un concept nouveau

Médiatisé à la conférence des Nations Unies à Rio en 1992

Diversité du monde vivant...



Des espèces...



Des écosystèmes...

Sans oublier la diversité des gènes...



Harmonia axyridis



Éléphant d'Afrique



Bécasseau spatule



Orang-Outang



Tigre de Sumatra

Une sixième extinction massive des espèces ?



Guépard



Gorille de l'Est



Requin marteau



Rhinocéros noir



- 50 % tous les 9 ans



- 88 % depuis 2002



- 66 % depuis 1973



Quelques centaines

**23 928 espèces
menacés en 2016
(28 %) UICN**



- 90 % au 20^e siècle



- 93 % en 50 ans



- 99 % en 2 siècles



- 99,4 % au 20^e siècle

L'érosion de la biodiversité est aussi **un phénomène local ...**

17 % des taxons sont menacés en région Centre-Val de Loire



Leucorrhine à gros thorax (**EN**)



Hibou des marais (**CR**)



Pélobate brun (**CR**)



Adonis couleur de feu (**CR**)

Sans oublier **les espèces déjà disparues** ni la raréfaction de la biodiversité ordinaire ...

Et pourtant, ces espèces sont indispensables à l'homme...

- ✓ **Valeurs économiques et médicales**

Aliments, médicaments, biomimétisme, auxiliaires de cultures, pollinisation des fleurs ...

- ✓ **Valeurs écologiques**

Purification de l'air et de l'eau, régulation des climats, limitation des ruissellements, fertilisation des sols...

- ✓ **Valeurs esthétiques et culturelles**



LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT

Une association loi 1901 qui œuvre **depuis 70 ans** à **l'étude**, la **sensibilisation** et la **protection** de la nature et de l'environnement.

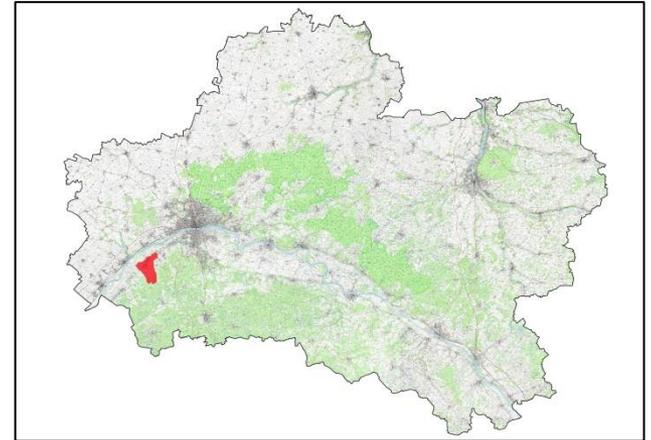
Nos objectifs :

- ✓ **étudier et protéger** les milieux naturels ;
- ✓ **veiller et participer activement** à la préservation de la faune, de la flore et des habitats ;
- ✓ **éduquer** tous les publics à l'environnement par une vulgarisation scientifique rigoureuse ;
- ✓ **participer** au débat public auprès des institutions locales, départementales, régionales ou nationales ;
- ✓ **engager** toute action visant à réduire les impacts néfastes de l'homme sur son environnement.



LA COMMUNE DE CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

- ➔ **17,68 km² et 3 445 habitants** ; la densité est d'environ 186 hab/km².
- ➔ **Plusieurs sites naturels d'intérêt écologique**, ainsi que des zones rurales et forestières préservées
- ➔ Commune encore rurale, **Cléry-Saint-André jouit d'une situation exceptionnelle**, entre Val de Loire et Sologne.



SECTEURS ÉTUDIÉS

Étude de la Biodiversité
Commune de Cléry-Saint-André

CARTOGRAPHIE 1 : SECTEURS
ÉTUDIÉS EN 2017

Légende :

Flore

Routes/Chemins

Sites

Amphibiens

Mares

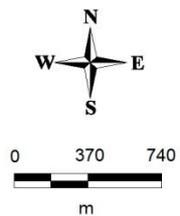
Réseau de fossés

Oiseaux

Parcours d'inventaire

Zone d'inventaire

Limite communale



Auteur : Loiret Nature Environnement
Date : 20.04.2017



LA COMMUNE DE CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

➔ Quelques sites en images :



Des milieux semi-naturels façonnés par l'homme : *cultures, friches, anciens vergers, vignes, zones humides, boisements...*

PROTOCOLES

FLORE (2017)

Recherche des plantes patrimoniales par type de milieux, de mars à septembre



OISEAUX (2017)

Inventaire du nombre d'espèces par échantillonnages répétés :



- **Points d'écoute** de 20 minutes ;
- **un passage** : le 2 mai, au lever du jour ;
- Tous les oiseaux vus ou entendus sont notés.

PROTOCOLES

AMPHIBIENS (2016)

Inventaire des anoures (grenouilles et crapauds) et des urodèles (tritons et salamandre) dans les zones humides :



Anoures

- **Écoute nocturne** des mâles chanteurs à deux moments-clés de l'année (mars/avril et mai/juin)
- **Recherche à vue** de pontes et de têtards



Urodèles

- **Capture** de larves et d'adultes à l'épuisette ou grâce à des nasses

PROTOCOLES

REPTILES (2017)

Inventaire des serpents, des lézards et des orvets dans les milieux embroussaillés (lisières, fourrés...) : recherche à vue pendant les matinées ensoleillées



MAMMIFERES (2017)

Inventaire à vue et par la recherche d'indices (empreintes, excréments...), en parallèle des autres prospections.



Marie des Neiges de BELLEFROID

Cléry-Saint-André

La vie sauvage dans la commune

Résultats des inventaires



LA FLORE

- ➔ Les différents milieux naturels de la commune accueillent une flore particulière et très variée.
- ➔ **342 espèces végétales** ont été observées dans le cadre de l'étude, auxquelles s'ajoutent **53** espèces contactées par des naturalistes les années précédentes (**base de données** associatives).
- ➔ Parmi elles :
 - ↪ **6** sont protégées, rares et/ou menacées d'extinction dans le Loiret ou en France. Ces espèces sont dites **patrimoniales** et doivent être **préservées** ;
 - ↪ **13** sont exotiques, envahissantes dans les milieux naturels et peuvent avoir un impact négatif sur la biodiversité locale. Ces espèces sont dites **invasives** et doivent être **limitées**.

1380 espèces de plantes dans le Loiret → 28 % à Cléry

LA FLORE PATRIMONIALE

➔ Quelques espèces en images :



Fougère des marais



Hottonie des marais



Véronique trifoliée



Orge faux-seigle



Orobanche du lierre

LA FLORE PATRIMONIALE

➔ **Six espèces d'orchidées** recensées ; d'autres certainement...



Orchis bouffon



Orchis bouc



Ophrys abeille



Orchis pourpre



Épipactis à larges feuilles

Cephalanthère blanche

LA FLORE INVASIVE

➔ **7 espèces** sont dites « **invasives avérées** », c'est à dire qu'elles envahissent tous les milieux naturels, qui possèdent potentiellement une biodiversité variée et patrimoniale.



Solidage du Canada



Renouée du Japon



Vigne vierge commune

*Robinier
faux-
acacia*



*Érable
negundo*

LA FLORE INVASIVE

➔ **6 espèces** sont dites « **invasives potentielles** » ou « **émergente** », *c'est à dire qu'elles envahissent uniquement les milieux naturels fortement perturbés par l'Homme, qui ne possèdent pas une grande richesse floristique.*



Vergerette annuelle



Alysson blanchâtre



Vergerette du Canada



Mahonia à feuilles de Houx



Cerisier tardif



Amaranthe réfléchie

LES AMPHIBIENS

➔ **11 espèces d'amphibiens** ont été recensées sur le territoire communal.

➔ Parmi elles :

↪ **7** appartiennent au groupe des grenouilles et aux crapauds ;

↪ **4** appartiennent au groupe des tritons et des salamandres.

Toutes ces espèces sont protégées à l'échelle nationale



Les mares de la commune abritent plusieurs espèces d'intérêt patrimonial :
Triton crêté, Triton marbré,



19 espèces d'amphibiens dans le Loiret – 57% à Cléry

LES ANOURES

➔ **Plusieurs espèces d'anoures**, dont le Pélodyte ponctué (LRR : EN) :



Rainette verte



Pélodyte ponctué



Crapaud commun



Crapaud calamite



Grenouille agile

LES URODÈLES

➔ **4 espèces de tritons, et la salamandre,** se reproduisent sur la commune :



Triton marbré (LRR : VU)



Triton palmé



Triton crêté (LRR : NT)



Salamandre tachetée

Les tritons crêtés et marbrés sont menacés en région Centre.

LES REPTILES

➔ Les milieux favorables aux reptiles sont nombreux sur Cléry-Saint-André :
lisières forestières, haies, fourrés, anciens vergers...



Lézard des murailles (PN)



Orvet fragile (PN)



Lézard vert (PN)



Coronelle lisse (PN)



Couleuvre à collier (PN)



Vipère aspic (PN)

Toutes ces espèces sont protégées à l'échelle nationale

LES OISEAUX

➔ **125 espèces d'oiseaux** ont été observées;

➔ Parmi elles :

➔ **15** espèces figurent à l'**Annexe I** de la **Directive « Oiseaux »**, c'est à dire que leurs habitats de reproduction doivent faire l'objet de mesures de protection spéciale ; ce sont des espèces relativement rares et fragiles. Pics, engoulevent...

➔ **20** sont des **espèces menacées**...

➔ **15** sont des **rapaces**, ce qui indique que les milieux présents sur la commune offrent encore des ressources alimentaires suffisantes...

➔ le peuplement **ornithologique** de **Cléry** est **très complet**, aussi bien en **milieu forestier**, que dans les **cultures** et les **friches** ou encore en **milieu urbain**.

LES OISEAUX

➔ 15 espèces de l'Annexe I de la **directive Oiseaux**



Martin pêcheur d'Europe



Pic mar



Bondrée apivore



Ædicnème criard



Pic noir

LES OISEAUX

➔ 20 espèces « menacées »



Tarier des prés



Perdrix grise



Alouette des champs



Moineau friquet



Bouvreuil pivoine



Pie-grièche écorcheur

En plus de la Mouette rieuse, du Pipit farlouse, de la Linotte mélodieuse...

LES OISEAUX

➔ Et de nombreuses espèces plus communes liées aux milieux ensauvagés



Chardonneret élégant



Rossignol philomèle



Pic épeiche

Chardons, herbes folles, bois mort, ronciers, broussailles...

LES OISEAUX

➔ 15 espèces de rapaces.



Busard des roseaux



Busard Saint-Martin (mâle)



Buse variable



Epervier d'Europe



Faucon crécerelle



Bondrée apivore

LES MAMMIFÈRES

➔ **16 espèces** ont été recensées, sur le terrain et grâce à la bibliographie, sans parler des chauves-souris.



Cerf élaphe



Blaireau européen



Chevreuil européen



Renard roux



Castor d'Europe



Fouine

Marie des Neiges de BELLEFROID



Cléry-Saint-André

La vie sauvage dans la commune

Préconisations de gestion



Gestion des sites étudiés

- ➔ Le croisement des inventaires permet d'établir **un premier diagnostic écologique des sites.**
- ➔ Ce diagnostic permet **d'orienter la gestion pour conserver, voire améliorer, leur biodiversité.**
- ➔ **Les autres espaces naturels de Cléry peuvent également bénéficier de la gestion proposée.** Tous les espaces non bâtis sont importants pour le déplacement et la circulation des espèces, dans l'esprit des **trames verte et bleue.**

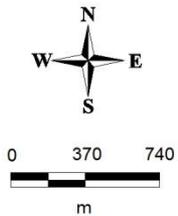
Quelques sites emblématiques :

Étude de la Biodiversité
Commune de Cléry-Saint-André

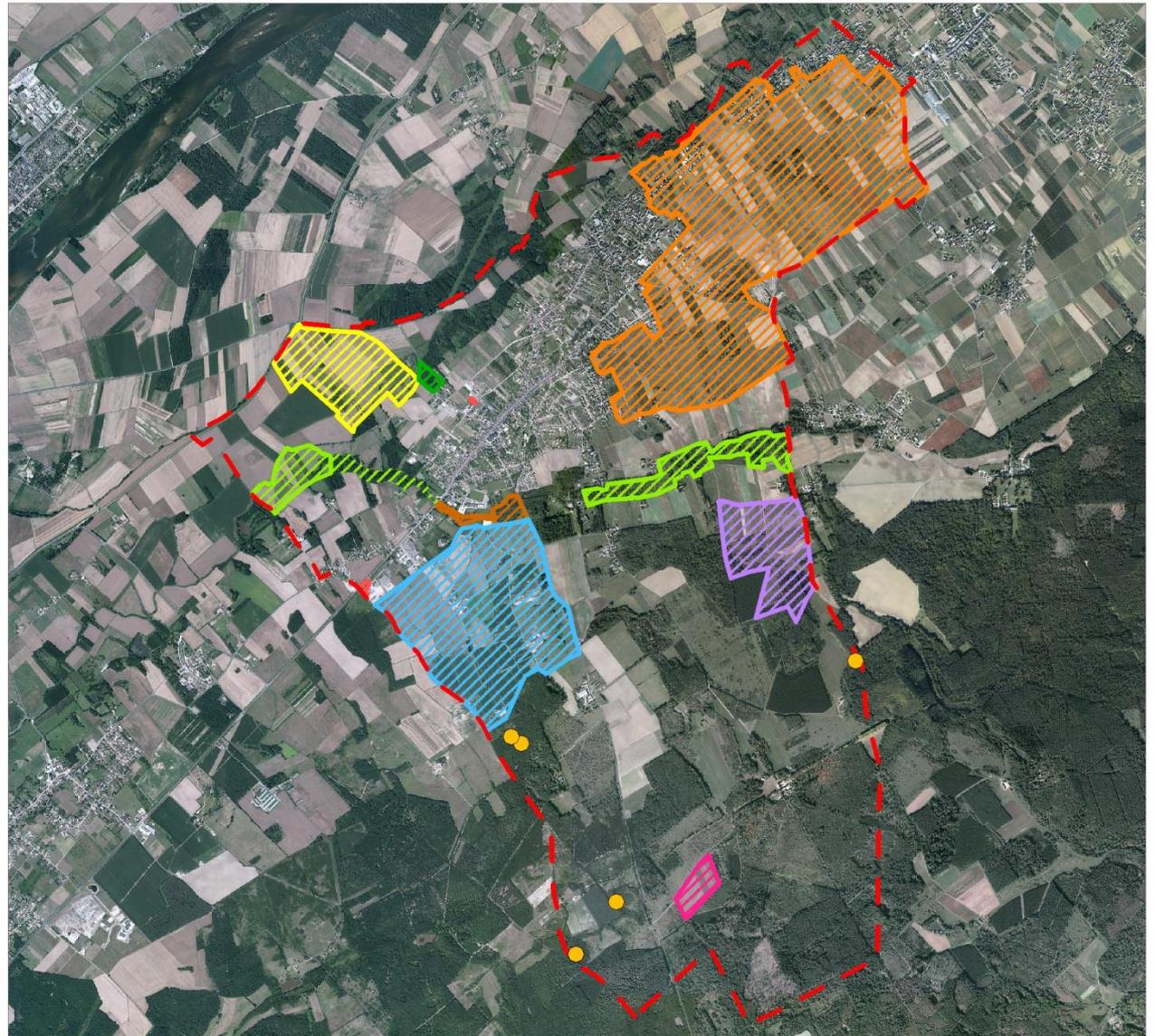
CARTOGRAPHIE 7 : Secteurs à enjeux identifiés

Légende :

-  Base de loisirs
-  Le Gué d'Ardoux
-  Pelouses à orchidées
-  Peupleraie communale
-  Vallée du Grand Ardoux
-  ZA des Fromenteries
-  ZA du Chêne Pouilleux
-  ZA du Pré Tasse
-  ZA Nord-Est
-  Mares (hors secteurs)
-  Corridor alluvial à préciser
-  Limite communale



Auteur : Loiret Nature Environnement
Date : 20.07.2017



La base de loisirs de l'Ardoux

- ➔ **Base de loisirs** marquée par la présence de l'Ardoux.
- ➔ **Diversité faunistique** : rôle de corridor pour la faune aquatique (castor, campagnol amphibie, loutre ??), lieu de reproduction pour certains oiseaux et libellules (roselière)
- ➔ **Menaces** : broyage intensif des berges le long de l'Ardoux, fréquentation humaine importante...



La base de loisirs de l'Ardoux

ORIENTATIONS DE GESTION

Objectifs ?

Préserver les zones humides, augmenter la diversité végétale des berges et ménager des zones de quiétude pour la faune.

Comment ?

- **Maintenir une ceinture de végétation** le long du cour d'eau sur une largeur d'environ **10 m** (rôle d'écran, piège à polluant, refuge pour la faune)
- **Fauchage tardif** des berges.

Les pelouses à orchidées

- ➔ **Plusieurs stations** d'orchidées existent sur Cléry, en particulier à la sortie du **bourg sur la route de Dry**.
- ➔ **Menace** : fauches régulières.



Les pelouses à orchidées

ORIENTATIONS DE GESTION

Objectifs ?

Concilier le développement urbain et le maintien d'une zone de biodiversité, préserver les pelouses en ménageant une zone tampon.

Comment ?

- **Instaurer une tonte différenciée** au niveau de ces pelouses, en maintenant une hauteur minimum de végétation de **10 cm**.
- **AUCUNE tonte** entre le **1^{er} avril et la mi-juin** (voire début juillet).
- **Sensibilisation** des habitants de la commune.

La vallée du grand Ardoux

➔ **Grand ensemble** de boisements semi-naturels et de peupleraies où serpente le cours d'eau, jouant le rôle de corridor pour la faune aquatique (traces de castor et de campagnol amphibie, ...).



➔ **Menace** : Pollution des eaux, étiages sévères...



Vallée du grand Ardoux

ORIENTATIONS DE GESTION

Objectifs ?

Concilier le développement urbain et le maintien d'une zone de biodiversité, préserver les ripisylves, améliorer la qualité de l'eau.

Comment ?

- **En collaboration avec le syndicat de rivière, réfléchir à la gestion de la végétation riveraine** (maintien de la végétation spontanée, préservation de la ripisylve, création de bandes enherbées).
- **Maintien d'un débit d'eau suffisant**, surtout pendant la saison sèche.

CONCLUSIONS

- ➔ Des entités paysagères bien différenciées abritant des espèces spécifiques et de nombreuses espèces patrimoniales.
- ➔ Des zones d'intérêt écologique ont été définies pour prise en compte dans l'aménagement communal.
- ➔ **L'histoire n'est pas finie !** Les zones d'intérêt écologique demandent des actions concrètes de préservation pour garantir la survie des espèces qui y sont inféodées.
- ➔ La préservation de notre environnement est **affaire de tous**, à tous niveaux ! Des espaces verts communaux... à **notre jardin !**



Merci à tous ceux qui ont contribué à cette étude ou qui nous ont gracieusement cédé leurs clichés.

Pour en savoir plus :

mndebellefroid@lne45.org